SECTEUR PROFESSIONNEL : Personnel des parcs et jardins zoologiques privés ouverts au public SECTEUR GEOGRAPHIQUE: national OBJET: Avenant n°33 du 8 mars 2022 CATEGORIE DE TEXTE: convention collective nationale DATE DE LA CONVENTION : 24 janvier 2012 ETENDUE PAR ARRETE DU: 29 novembre 2012 PUBLIE AU JOURNAL OFFICIEL DU : 11 décembre 2012 INTITULE: Avenant n°33 du 8 mars 2022 IDCC: 7017 NOR: Entre: L'AFdPZ, D'une part, et La CFTC-AGRI; La FGA-CFDT; La FGTA FO;

Le SNCEA CFE-CGC, Domenaux LAUDILLAY

D'autre part,

La FNAF CGT;

il a été convenu ce qui suit :

by Prif

Article 1

L'annexe I de la convention collective est modifiée comme suit à compter du 1^{er} avril 2022 :

« Annexe 1: Salaires

Personnelhors encadrement:

Coefficient	Salaire horaire	Salaire mensuel	
100	10,57 €	1 603,12 €	
110	10,79 €	1 636,48 €	
120	10,96 €	1 662,27 €	
140	11,14 €	1 689,57 €	
160	11,30 €	1 713,83 €	
175	12,23 €	1 854,88 €	

Agent de maitrise:

Coefficient	Salaire horaire	Salaire mensuel
225	13,18 €	1 998,97 €

Personnel d'encadrement :

Groupe	Coefficient	Salaire horaire	Salaire mensuel
IV	250	13,64 €	2 068,73 €
III	300	14,61 €	2 215,85 €
II	350	15,56 €	2 359,93 €
I	400	16,51 €	2 504,02 €

Article 2

SP 2 A.

Les parties signataires demandent l'extension du présent avenant qui entrera en vigueur à compter du 1er avril 2022.

Les dispositions du présent avenant sont applicables de façon indifférenciée à l'ensemble des entreprises relevant de la branche. Elles concement donc de façon identique les entreprises de moins de cinquante (50) salariés et de cinquante (50) salariés et plus, afin de garantir à l'ensemble des salariés de la branche une couverture uniforme dont les garanties ont tenu compte lors de leur définition de la structure et de la taille des entreprises de la branche.

Il fera l'objet des formalités de dépôt et de publicité conformes aux dispositions des articles L.2231-6 et D 2231-2 et suivants du code du travail.

Fait à Saint Aignan, le 8 mars 2022

P/ L'Association Française des Parcs Zoologiques

Soffie Debrd

FGA-CFDT

(AFdPZ)

P/ La Fédération CFTC de l'agriculture (CFTC-AGRI)

Chivores Show

PAT Machael

P/ La Fédération générale de l'agriculture,

P/ La Fédération générale des travailleurs de l'agriculture, de l'alimentation et des secteurs

connexes (FGTA) FO

POSAEYVOGT

Pagel

P/ La Fédération nationale agroalimentaire et

forestière (FNAF) CGT

m &.

P/ Le Syndicat national des cadres d'entreprises agricoles (SNCEA) CFE-CGC